

Conditions Générales de Vente (CGV) Fabienne Nitelet

Les présentes Conditions Générales de Vente définissent les modalités applicables aux prestations de coaching vocal proposées par Fabienne Nitelet.

En réservant une séance ou un accompagnement, vous reconnaissez avoir pris connaissance des CGV et les accepter pleinement.

Autoentreprise Fabienne Nitelet – Coaching vocal à domicile
SIRET : 521 908 475 00051

1. Objet

Les présentes conditions générales régissent la vente de prestations de coaching vocal à domicile proposées par Mme Fabienne Nitelet, auto-entrepreneuse.

2. Zone d'intervention

Les séances sont proposées exclusivement dans les communes suivantes :
Malancourt-la-Montagne, Montois-la-Montagne, Roncourt, Rombas, Marange-Silvange, Bronvaux, Maizières-lès-Metz, Vitry-sur-Orne, Clouange, Gandrange, Richemont, Amanvillers, Fèves, Pierrevillers, Saint-Privat-la-Montagne, Sainte-Marie-aux-Chênes, Amnéville, Ennery.

3. Réservation

Les séances se réservent exclusivement via le formulaire de contact disponible sur le site www.fabiennelitelet.com

La réservation n'est considérée comme confirmée qu'après un échange écrit par email entre les deux parties.

4. Tarifs et frais de déplacement

- Tarif horaire : 60 € TTC par heure, séance individuelle.
- Des frais de déplacement peuvent s'ajouter, selon la distance à parcourir. Ils sont communiqués avant confirmation de la séance.

5. Public et format des séances

Les séances sont destinées exclusivement aux personnes majeures et juridiquement capables. Elles sont proposées uniquement en format individuel, pour une durée d'une heure par séance.

6. Modalités de paiement

- Le règlement se fait uniquement en espèces, au début de la séance.
- Aucun autre moyen de paiement n'est accepté.

7. Annulation / Report / Retard / Force majeur

- Toute annulation ou report doit être notifié au moins 24h avant l'horaire convenu.
- En cas d'absence injustifiée, la séance est également facturée intégralement.
- En cas d'absence de ma part, vous serez prévenu aussitôt et une date de rattrapage sera proposée.
- Tout retard du client réduit d'autant la durée de la séance, sans réduction de tarif. Au-delà de 20 minutes de retard, la séance est considérée comme annulée et reste intégralement due.
- Force majeur: En cas d'événement imprévisible, irrésistible et indépendant de la volonté des parties (force majeure), la séance pourra être reportée sans frais. Aucune des parties ne pourra être tenue responsable de l'inexécution de ses obligations en cas de force majeure.

8. Droit de rétractation

Conformément à l'article L.221-28 du Code de la consommation, le droit de rétractation ne s'applique pas pour les prestations de services exécutées à une date et une heure déterminées.

9. Responsabilité

La prestation de coaching vocal repose sur une démarche pédagogique et artistique. Aucune garantie de résultat n'est due, la progression dépendant notamment de l'implication et de la régularité du client.

10. Conditions d'accès

Le client atteste ne présenter aucune contre-indication médicale à la pratique du chant ou du travail vocal. En cas de doute, il lui appartient de consulter un professionnel de santé avant toute réservation. Le prestataire ne pourra être tenu responsable d'un usage inadapté ou excessif de la voix par le client.

11. Propriété intellectuelle

Les exercices, supports, enregistrements et contenus transmis lors des séances et en dehors des séances sont protégés par le droit d'auteur. Ils sont destinés à un usage strictement personnel. Toute reproduction, diffusion ou partage, même partiel, est interdite sans autorisation écrite préalable.

12. Enregistrements audio/vidéo

Aucun enregistrement audio ou vidéo de la séance n'est autorisé sans accord préalable des deux parties.

13. Données personnelles

Les informations transmises via le formulaire de contact sont utilisées uniquement pour la gestion des réservations. Elles ne sont jamais cédées à des tiers.

Conformément au RGPD, chaque utilisateur dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de ses données en écrivant à : fabienne.chant.piano@gmail.com

14. Preuves et communications contractuelles

Les échanges écrits ou vocaux, quel que soit le moyen de communication utilisé (email, messagerie, téléphone, formulaire en ligne ou plateforme de communication), ainsi que les confirmations de réservation, constituent une preuve de l'accord entre les parties. Les registres informatiques et historiques de communication conservés par le prestataire sont considérés comme preuve des communications, réservations et engagements.

15. Loi applicable et litiges

Les présentes CGV sont régies par la loi française. En cas de litige, une solution amiable sera recherchée en priorité. À défaut, le litige relèvera de la compétence des tribunaux français.

16. Non-éligibilité au crédit d'impôt

Les séances de coaching vocal et de cours de chant sont réalisées hors du cadre réglementaire des Services à la Personne (SAP). Le prestataire Fabienne Nitelet n'est pas déclaré en tant qu'organisme SAP et ne dispose pas de numéro d'enregistrement SAP. En conséquence, les prestations facturées ne peuvent pas être déclarées comme ouvrant droit au crédit d'impôt pour l'emploi d'un salarié à domicile.

17. Modification des CGV

Les présentes CGV peuvent être modifiées à tout moment. Les conditions applicables sont celles en vigueur à la date de réservation de la séance.